

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1931

Projet numérique école élémentaire Louis Pasteur passerelle collège Victor Grignard à Lyon 8e

Direction de l'Education

**Rapporteur :** Mme BRUGNERA Anne

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1931 - PROJET NUMERIQUE ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS  
PASTEUR PASSERELLE COLLEGE VICTOR GRIGNARD A  
LYON 8E (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'appel à projet « Plan numérique REP » lancé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la candidature de l'école élémentaire Louis Pasteur sise 11, rue de Narvik à Lyon 8<sup>e</sup> a été retenue.

Dans le cadre de l'école connectée, l'objectif est de favoriser la liaison école élémentaire/collège au travers de l'acquisition de matériels : 3 classes mobiles (tablettes tactiles, portable, chariot, etc.).

L'école élémentaire Louis Pasteur est équipée en Tableaux Numériques Interactifs (TNI) depuis deux ans, ce qui a permis à toute l'équipe pédagogique et aux élèves d'être sensibilisés au maniement des outils numériques et d'en percevoir toute la nécessité pour les apprentissages. L'utilisation de classes mobiles devrait par ailleurs permettre de renforcer le renouvellement des pratiques pédagogiques déjà engagé.

La mise en place de conseils école/collège a permis de tisser des liens plus étroits avec le collège. L'utilisation du numérique en particulier par les classes de CM1 et CM2 a pour objectif de faciliter la mise en place de projets communs et, pour les élèves, la transition cycle 3/6<sup>e</sup>.

Dans le cadre du projet du collège Victor Grignard, collège de secteur sis 177 avenue Pr Paul Santy à Lyon 8<sup>e</sup> et en cohérence avec celui de l'école élémentaire Louis Pasteur, les objectifs du projet « école connectée » touchent 3 axes :

- *l'éducation aux médias* : Internet responsable domaine 2 du B2i (2<sup>e</sup> niveau du Brevet informatique et internet) : confrontation régulière à Internet ;
- *la différenciation et l'approche personnalisée des apprentissages* : permettre une meilleure mise en place d'un parcours personnalisé des apprentissages pour chaque élève : exercices d'entraînement adaptés et différenciés (en particulier en étude de la langue et en numération et calcul) ;
- *le travail collaboratif au sein de la classe et entre les classes.*

Le montant du projet est de 7 500 euros.

La subvention accordée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche serait de 80 % du montant total soit 6 000 euros. La Ville de Lyon aurait à financer 20 % du projet, soit 1 500 euros.

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

**DELIBERE**

1. Le projet numérique « d'école connectée », pour l'école élémentaire Louis Pasteur passerelle collège Victor Grignard à Lyon 8<sup>e</sup>, est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention auprès des services du Ministère de l'Education Nationale et de signer tous les documents y afférant.

3. Les dépenses seront affectées au chapitre 21 de la section d'investissement du budget principal sur le programme PROJEDU, opération TEMSCOL.

4. La recette sera encaissée sur le chapitre 13 du budget principal sur le programme PROJEDU, opération TEMSCOL.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA